Responsable du pouvoir judiciaire  
Gholamhossein Mohseni Ejei  
c/o ambassade d’Iran auprès de l’Union européenne  
Avenue Franklin Roosevelt No. 15  
1050 Bruxelles Belgique

Courriels : [secretariat@iranembassy.be](mailto:secretariat@iranembassy.be) [iranemb.bru@mfa.gov.ir](mailto:iranemb.bru@mfa.gov.ir)

Fax 02.762.39.15

**Objet : Empêcher l’exécution de Reza (Gholamreza) Rasaei**

Monsieur le Responsable du Pouvoir judiciaire,

**Reza (Gholamreza) Rasaei** appartient à la minorité kurde et à la minorité religieuse yarsan d’Iran. A 34 ans, il risque d’être exécuté de façon imminente à la prison de Dizel Abad (province de Kermanchah) pour sa participation aux manifestations du mouvement « Femme. Vie. Liberté » à la fin de 2022. Sa culpabilité et sa condamnation à mort pour « meurtre » confirmées le 16 décembre 2023, son dossier a été transféré au bureau d’application des peines du Tribunal pénal de la province de Kermanchah le 31 décembre.

Le 7 octobre 2023, la deuxième branche du Premier Tribunal pénal de la province de Kermanchah a condamné **Reza Rasaei** à mort pour le meurtre d’un agent, membre des pasdarans le 18 novembre 2022 lors d’une manifestation à Sahneh (Kermanchah). **Reza Rasaei** a réfuté à plusieurs reprises ces accusations, déclarant ses « aveux » extorqués sous la torture et les mauvais traitements. Cependant, le Tribunal pénal et la Cour suprême ont retenu ses « aveux » à titre de preuve. Aucune enquête n’a été menée sur ses allégations de torture.

**Reza Rasaei** avait été arrêté le 24 novembre 2022 à Chahriar par le Service des enquêtes de la police iranienne (Agahi), puis transféré dans un centre de détention à Sahneh. C’est au cours d’interrogatoires que des agents de ce service l’ont soumis à des actes de torture et d’autres mauvais traitements, notamment des décharges électriques, des suffocations à l’aide d’un sac plastique sur la tête et des passages à tabac violents. Il n’aura rencontré son avocat que lors de son procès, lors de trois audiences, la dernière ayant eu lieu le 21 septembre 2023. Son droit à un procès équitable a été bafoué. Il a notamment été privé du droit de bénéficier des services d’un avocat de son choix, de celui de contester la légalité de sa détention, de ne pas témoigner contre lui-même et d’être jugé par un tribunal indépendant, compétent et impartial.

Dans ces circonstances, je vous prie de renoncer à l’exécution de **Reza Rasaei**, et d’annuler immédiatement sa condamnation à mort. S’il était inculpé d’une infraction pénale prévue par la loi, son procès devrait respecter les normes internationales d’équité, c’est à dire exclure le recours à la peine de mort et les « aveux » obtenus sous la torture.

Je vous exhorte par ailleurs à permettre à **Reza Rasaei** de rencontrer sa famille et un avocat de son choix, de recevoir des soins adaptés. Il faudrait impérativement le protéger contre tout mauvais traitement et enquêter sur ses allégations de torture afin de traduire en justice tous les responsables présumés dans le cadre de procédures équitables.

Enfin, je vous demande d’autoriser des observateurs et observatrices indépendants à assister aux procès de personnes accusées (ex manifestants) qui encourraient la peine capitale, et d’instaurer immédiatement un moratoire officiel sur les exécutions, en vue de l’abolition de la peine de mort.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à cet appel, je vous adresse, Monsieur le Responsable du Pouvoir judiciaire, l’expression de ma haute considération.

Nom

Adresse

Signature